



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE**

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 26
- ayant pris part au vote : 31
- procurations : 5

**ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE**

L'an deux mille dix-huit et le 11 avril à 19 heures 10, le Conseil Municipal de la commune de L'UNION s'est réuni à la salle des Fêtes, sur convocation régulière en date du 5 avril, sous la présidence de Monsieur Marc PERE, Maire.

**MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0**

Etaient présents : M. MARC PERE, M. YVAN NAVARRO, MME ISABELLE GODEAS, MME FLORENCE TOULZE, M. PHILIPPE BAUMLIN, MME SYLVIE PIEROT, M. LAURENT ROUX, MME MONIQUE GUEDES, M. DAVID ROFE, MME MICHELE CHAVE, M. FREDERIC BAMIÈRE, MME KATY COLDER, MME NATHALIE SIMON-LABRIC, M. LAURENT ORTIC, M. JOËL FEULLERAT, M. PATRICE ETAVE, M. DOMINIQUE GIRONNET, MME VALERIE QUONIAM-DOUREL, MME NADINE MAURIN, M. XAVIER MANGOGNA, MME BRIGITTE CABANES-MURITH, MME CHRISTINE GENNARO-SAINT, M. JACQUES DAHAN, MME ELISABETH ATTELAN, M. ERWAN DANIEL, MME ISABELLE SEROR

☎ 05.62.89.22.89

Etaient absents excusés ayant donné procuration : Mme BRIGITTE BEC (Pouvoir donné à MME SYLVIE PIEROT), M. JEAN-MARIE VITRAC (Pouvoir donné à MME KATY COLDER), M. FREDERIC COMBE (Pouvoir donné à MME ISABELLE GODEAS), MME NATHALIE GAUVRIT (Pouvoir donné à M. DAVID ROFE), M. DENIS MOLET (Pouvoir donné à M. JOËL FEULLERAT)

Etaient absents excusés : M. GILLES HOURQUET, M. NICOLAS COSTES

MME SYLVIE PIEROT a été élue secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION n°2018/41

Objet : Reconstruction du Dojo - Autorisation de programme et crédits de paiement

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de reconstruction du Dojo. Dans ce cadre, afin de gérer au mieux les opérations budgétaires liées aux travaux, Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal une autorisation de Programme et des Crédits de Paiement organisés de la façon suivante :

Envoyé en préfecture le 16/04/2018

Reçu en préfecture le 16/04/2018

Affiché le 16 AVR. 2018

ID : 031-213105612-20180416-D2018_41-DE

OPERATION	CREDITS DE PAIEMENT		AUTORISATION DE PROGRAMME
	2018	2019	
Reconstruction du dojo	350 000.00 € TTC	750 000.00 € TTC	1 100 000.00 € TTC

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

A l'unanimité,

- D'approuver le tableau ci-dessus relatif à l'autorisation de Programme et aux crédits de paiement pour la reconstruction du Dojo.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Marc PÉRE

Pour le Maire et par délégation
Le Premier Adjoint au Maire
Yvan NAVARRO



- Transmis le 16 AVR. 2018

- Affiché le 16 AVR. 2018